

L'UDC dans le viseur

JUSTICE Des cadres de l'UDC soupçonnés d'être les auteurs de l'affiche qui dénigrait Christophe Darbellay et son père durant l'élection de 2017.

PAR GILLES.BERREAU@LENOUVELLISTE.CH



A gauche, l'affiche sauvage apparue en 2017 et qui a mené aux cadres de l'UDC. A droite, celle, tout aussi fausse, de 2015. DR

La justice valaisanne a-t-elle mis la main sur les auteurs de la fausse affiche électorale qui mettait en scène le futur conseiller d'Etat PDC Christophe Darbellay l'an dernier? Le Ministère public vient d'ouvrir une instruction pénale contre trois Valaisans directement liés à l'UDC du Valais romand (UDCVr).

A l'époque, deux d'entre eux étaient respectivement président et vice-président de l'UDC de Conthey. Aujourd'hui encore, ils occupent une fonction cantonale en tant que membres du conseil de parti de l'UDCVr. Le troisième était simple membre du parti.

Le candidat visé via son père

Souvenez-vous. Une dizaine de ces affiches avaient été placardées notamment à Conthey, Saxon et Fully dans la nuit du 7 au 8 mars 2017, entre les deux tours de l'élection au Conseil d'Etat. Le climat était tendu comme jamais.

Et voilà que ces placards affirment qu'Arthur Darbellay, le père du candidat, aurait «piqué 280 000 francs à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf

pour une précédente campagne de son fils.

Freysinger ne commente pas

Non seulement Arthur Darbellay dépose plainte pénale, mais il est accompagné par Oskar Freysinger, qui se dit lui aussi diffamé, le graphisme de la fausse affiche s'inspirant de celles de l'UDC.

Mais que dit la police au terme de son enquête préliminaire? Le jour de la pose des affiches et le lendemain matin, les trois UDC ont discuté sur un groupe WhatsApp créé le jour même. Pour y tenir des propos qui, s'ils ne sont pas des aveux, font peser de forts soupçons sur eux.

«Conversations équivoques»

L'enquête parle de «conversations équivoques en relation avec des actions menées ou projetées à l'encontre de Christophe Darbellay et de son entourage».

Les investigateurs tirent un parallèle avec une autre affiche sauvage qui s'en prenait déjà à Christophe Darbellay en 2015, lors des élections fédérales. Car dans les conver-

sations WhatsApp de 2017, l'idée de répéter le coup de 2015 contre le candidat PDC est évoquée.

«Je n'ai rien à voir avec cette affaire»

Si au Ministère public on ne fait aucun commentaire sur ce dossier pour l'instant, les trois Valaisans visés se défendent de toute implication et peuvent rappeler qu'aucune trace de leur ADN n'a été retrouvée sur les affiches. Par ailleurs, à ce stade de l'enquête, la présomption d'innocence prévaut.

«Je n'ai rien à voir dans cette affaire. La veille de l'apparition de ces affiches, je me suis cassé l'omoplate comme le prouve un certificat médical. Je me soignais et ne me suis pas promené à travers le canton pour coller des affiches», affirme le président de l'UDC de Conthey.

Il ajoute: «J'ai des différends politiques avec Christophe Darbellay, mais rien à titre personnel, ni contre lui ni contre son père.»

Même dénegation pour la deuxième personne sous enquête. «Selon l'appréciation de mon client, aujourd'hui dé-

missionnaire de la vice-présidence de l'UDC Conthey, le dossier ne contient aucun élément permettant d'établir sa responsabilité», indique son avocat Me Jean-Luc Addor.

Le troisième homme, qui était membre de l'UDC à l'époque des faits, dit «attendre sereinement la suite de la procédure», selon Me Michel Ducrot.

Satisfaction chez les Darbellay

De leur côté, les victimes sont visiblement satisfaites de la tournure des événements. Arthur Darbellay parle d'«un immense soulagement et une grande satisfaction que les auteurs présumés aient été débusqués». Christophe Darbellay se dit «très soulagé».

Oskar Freysinger, pour sa part, se refuse à tout commentaire. Il y a un an, il considérait cette affiche «abjecte», estimant qu'il faudrait exclure ses auteurs s'ils étaient membres de son parti.

Et l'UDCVr? Son coprésident Jérôme Desmeules indique que «le parti n'a rien à voir dans cette affaire. De plus, les personnes évoquées nient toute implication, dont il n'y a d'ailleurs aucune preuve.»

Le Tsunami va devenir l'Octave



Le Tsunami va changer de nom et se développer. DR/DJEREM

CONTHEY

La discothèque contheysanne a fermé définitivement ses portes le week-end dernier.

Clap de fin pour le Tsunami. La discothèque contheysanne a fermé ses portes le week-end dernier après quatre ans d'existence sous ce nom. «Nous avons en effet conclu une fin de bail. Le lieu a peut-être besoin d'un nouveau départ», remarque cogérant de l'établissement nocturne contheysan. Faut-il comprendre que la baisse de la fréquentation a eu raison de la boîte de nuit? «Il y a eu une certaine baisse ces derniers temps, mais dans l'ensemble nous sommes très satisfaits du bilan rencontré sous notre gérance.»

Réouverture dans trois semaines

Si le monde de la nuit connaît de grandes difficultés en Valais, et plus généralement en Suisse, le futur de la discothèque est déjà connu. Elle

ouvrira le 10 mars prochain sous un nouveau nom: Octave. Sébastien Rank et Jimmy Evershed, les deux gérants de l'établissement situé en dessous de l'ancien Mirabilis, le Cercle, reprendront le flambeau. «Je collaborais déjà en tant que responsable technique du Tsunami, mais aussi dans la direction artistique. Nous allons tout reprendre de A à Z. Le lieu peut permettre bien d'autres développements que le clubbing», relate Sébastien Rank.

Hormis la facette «discothèque» qui demeurera durant les week-ends, les nouveaux patrons veulent rendre l'intérieur du bâtiment neutre pour que d'autres services soient disponibles. «C'est une salle très polyvalente. On peut y organiser des événements sportifs, l'aménager comme lieu de concert ou pour des conférences par exemple.»

Pour marquer comme il se doit le renouveau de l'Octave Club, la star française Black M se produira le 16 mars. La suite de la programmation devrait sortir le 20 février. **SAMUEL JACQUIER**

EN BREF

SION

Les meilleurs sportifs ont été honorés

La Ville de Sion a honoré ses meilleurs sportifs lors d'une soirée de gala, jeudi 15 février dernier au collège des Creusets. Pas

moins de 230 médailles et mérites sportifs ont été décernés lors de cette soirée ouverte au public, teintée de joie et d'émotion. L'occasion surtout de féliciter les sportifs qui font briller les couleurs séduisantes au quotidien dans plus de vingt disciplines. Le prix d'encouragement a quant à lui été remis à l'association Sion-Ride qui s'engage pour la promotion des disciplines freeride et la défense des utilisateurs du skatepark de Sion. Et prix coup de cœur à l'association Les Farfadets, qui sensibilise les enfants aux différents arts du spectacle. **NOF**

PUBLICITÉ

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

Et toujours la 2^{ème} paire dès CHF 1.-

Optic 2000
VARONE et STEPHANY

Rue de Lausanne 35 - 37 - **SION** - Tél. 027 323 33 26

-50%
SUR VOTRE MONTURE DE MARQUE!
QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE!

*Selon conditions en magasin. Visuel non contractuel.